



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 septembre 2023

ÉPISODE ORAGEUX : LA PRÉSIDENTE DU DÉPARTEMENT AU CHEVET DES COMMUNES SINISTRÉES

La présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, s'est rendue cet après-midi dans plusieurs communes touchées par l'épisode orageux d'hier.

La Présidente du Conseil départemental a tenu à se rendre dans le nord Drôme pour constater l'ampleur des dégâts suite aux inondations d'hier et manifester sa solidarité avec les territoires et les populations concernées. Elle a ainsi rencontré sur leurs territoires respectifs les maires de Saint-Sorlin-en-Valoire, Anneyron, Andancette, Albon, Ponsas, Beausemblant, et Saint-Vallier (maire représenté par son premier adjoint dans les deux derniers cas). La présidente du Département a également rejoint le Préfet de la Drôme sur une partie de son déplacement.

Catastrophe naturelle

Sur le terrain et chez l'habitant, Marie-Pierre Mouton a pu constater l'intensité des ravages provoqués par les inondations brutales d'hier matin, concrétisées par un déluge d'eau : voiries soulevées et rendues inutilisables, coulées de boue, maisons et bâtiments inondés, murs renversés... Les dégâts sont significatifs, notamment sur les voiries communales. La Présidente s'est félicitée de l'engagement pris par le Préfet de lancer une procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les communes concernées. Cet état pourrait être examiné dès ce vendredi 22 septembre par la commission nationale dédiée. Marie-Pierre Mouton a également témoigné de la solidarité du Département aux communes touchées, en indiquant aux élus communaux que le Fonds intempéries mis en place par le Conseil départemental pourrait être mobilisé et alimenté en fonction des besoins exprimés.

Retour à la normale sur le réseau routier départemental

Grâce aux nombreuses interventions des agents de la Direction des déplacements, pendant l'épisode orageux et toute la journée de mardi, le réseau routier départemental est praticable presque dans son intégralité. Seule la RD 122 est encore fermée sur la commune d'Anneyron au niveau du pont sur l'Argentelle, en raison de la chute d'un poteau électrique sur la chaussée. Bien que les conditions de circulations soient revenues à la normale, la remise en état du secteur prendra toutefois encore environ une semaine (nettoyage des routes et des abords, curage de fossés...). Si une évaluation précise des dégâts causés par ces intempéries sur le réseau routier départemental n'est pas possible à ce stade en raison de la persistance de phénomènes d'écoulement et d'investigations complémentaires parfois nécessaires, ce montant devrait atteindre au minimum plusieurs centaines de milliers d'euros.